



	Institut Technique des Saints-Cœurs	CODE : ITS-REF003
	<i>Profil de poste agent comptable</i>	Mise en place

V #	Date de révision	Rédigé par:	Approuvé par:	Nature de la modification

Descriptif



PROFIL DE POSTE : AGENT COMPTABLE

1	IDENTIFICATION DU POSTE
INTITULE DU POSTE	Agent Comptable.

2	ACTIVITES
ACTIVITES :	1. Gérer la procédure d'admission et d'inscription des élèves : Préparation. Lancement, Réception des dossiers, Suivi de la candidature.
	2. Gérer l'opération de la réinscription des élèves actuels : Lancement et vérification.
	3. Gérer le paiement de la scolarité : Préparation de bordereaux, modes de paiement, encaissement, escomptes.
	4. Assurer le suivi avec le service des transports : Coordination parents-collège-service des transports.
	5. Gérer l'organisation des activités parascolaires : Horaires, Lancement, Inscription, Encaissement, Vérification, Salaire des profs.
	6. Assurer le suivi du règlement des factures.
	7. Suivre les commandes de l'enregistrement à la facturation.
	8. Assurer le suivi du transport pour les activités extrascolaires : Réservation des autocars, tarifs etc.
	9. Gérer le programme des fichiers des élèves : Bordereaux, Carnets, Autocars, Activités, Reçus, Réinscriptions, Statistiques internes, Répartition des classes, Correction données, Etiquettes.
	10. Assurer le suivi des encaissements de différentes activités : Voyages, sorties, Fête de promo etc.
	11. Assurer la saisie des textes sur ordinateur à la demande de la directrice.
	12. Assurer la circulation de l'information écrite envoyée du bureau de la Direction.



	13.	Recevoir les parents pour différents types de paiement autre que la scolarité...
	14.	Saisir les informations des salaires

3	QUALIFICATIONS REQUISES
DIPLOME	Licence maitrise en gestion marketing ou équivalent.
EXPERIENCESⁱ	Minimum 2 ans d'expériences professionnelles de préférence en gestion et comptabilité.

ⁱLa Direction se réserve le droit d'embaucher des personnes qui ne répondent pas à ce critère, selon les besoins de l'Etablissement et/ou les qualités personnelles du recruté. Ces exceptions doivent être motivées.